

## EN PROJET : Une maison des services publics à Prat

Ce projet est naturellement venu s'inscrire dans les futures réalisations éventuelles de la Communauté puisqu'il répond à une demande de la population du territoire et des organismes publics qui proposent des permanences. En effet, soit la population locale est obligée de se rendre jusqu'à Saint-Girons ou à Saint-Lizier, soit des permanences sont effectuées dans des salles inappropriées pour accueillir du public. Les élus de la Communauté de Communes ont donc décidé de créer une maison qui rassemblerait les services publics afin de les rapprocher de sa population. Celle-ci se ferait à Prat-Bonrepoux où la commune possède un vieux bâtiment au centre-bourg qui accueille déjà le centre de loisirs adolescents du Service Animation. Ce bâtiment une fois réaménagé, pourrait ainsi héberger les permanences du clic des 3 cantons, de l'assistante

sociale du conseil général, de l'Opah, du service des impôts, d'Arrière assistance, éventuellement de la CAF, l'ANPE, la MSA... Il pourrait également comprendre un bureau d'information touristique ainsi qu'une salle à disposition des associations. La Communauté de Communes attend la réponse des demandes d'aide de financement pour engager les travaux. Dans le cas où celle-ci serait acceptée, les élus espèrent inaugurer cette maison fin 2007.



Le bâtiment qui servirait de Maisons des Services Publics.

## CHAPITEAUX : Pour les communes et les associations

La Communauté de Communes a acheté en 2000 deux chapiteaux garantis aux normes de sécurité qu'elle met à la disposition des communes et des associations uniquement moyennant un tarif forfaitaire.



La taille de ces deux chapiteaux est modulable. L'un, en acier, fait 8m/20m maximum, l'autre, en aluminium, fait 10m/25m.

La pose et le démontage s'effectue sous la direction d'un agent qualifié du Sivom du canton de Saint-Lizier et nécessite la présence de 8 personnes bénévoles.

Pour les tailles maximum, le tarif est de :

- communes ou association membres de la communauté de communes : 470 € pour le premier, 500 € pour le second,
- communes ou associations extérieures : 520 € pour le premier, 550 € pour le second.

Dans les mêmes conditions, un podium est également mis à disposition (48 m<sup>2</sup> ; 6m/8m maximum). Tarifs : communes membres : 120 €, communes extérieures : 150 €.

Pour réserver ces chapiteaux ou le podium, il est recommandé de réserver plusieurs mois à l'avance à la Communauté de Communes au 05.34.14.39.91.



## INFOS EN BREF ... INFOS EN BREF ... INFOS EN BREF ...

### ASSISTANTES MATERNELLES : Un espace pour des activités collectives

Les travaux d'aménagement de la salle du rez-de-chaussée des bureaux de la Communauté à Mercenac ont démarré fin février. Une fois terminée, elle servira à accueillir des enfants d'une assistante maternelle, d'un parent ou d'un autre adulte. Des jouets, des livres et du matériel pédagogique seront mis à disposition et diverses activités collectives seront organisées par le Relais, une demi-journée par semaine. Pour toute information, n'hésitez pas à contacter Marie Fontaine au : 05.61.96.63.60 le mardi de 13H30 à 17H, le mercredi et le jeudi de 9H à 12H et de 13H à 17H.



### Une nouvelle assistante maternelle

En février 2006, le Relais Assistantes Maternelles a eu le plaisir d'accueillir une nouvelle assistante maternelle agréée, Sylvie Argenty, domiciliée à Sentaraille (photo ci-contre). Le territoire du Relais enregistre dorénavant 15 assistantes maternelles agréées en activité. 1 seule place est actuellement disponible chez l'assistante maternelle de Sentaraille qui démarre son activité.

La Communauté de Communes a donc recruté une nouvelle animatrice en la personne de Marie-Noëlle Soccol (photo ci-contre).



### EMPLOIS : Prise de contact avec l'ARCSI

L'association ARCSI est venue se présenter lors d'un conseil communautaire. Celle-ci propose de mettre à disposition du personnel expérimenté auprès des collectivités, des entreprises et de particuliers, pour effectuer différents travaux ponctuels (secrétariat, accompagnement, bricolage, ménage, cuisine, espaces verts, entretien, manutention...). Une permanence de cette association est prévue tous les troisièmes jeudis de chaque mois dans les locaux de la Communauté de Communes à Mercenac. Arcsi : association rurale pour un commerce social par l'insertion, 1 square Balagué, 09200 SAINT-GIRONS 05.61.96.88.80 - [arcsi@wanadoo.fr](mailto:arcsi@wanadoo.fr)

### RAID GARONNE : les 22-23-24-25 juin

Il démarrera de Lacave le jeudi 22 juin à 8h15 et rejoindra Toulouse le dimanche 25 juin. Un ou deux équipages représenteront la Communauté de Communes.

### RESIDANTS SECONDAIRES : Recevez ce journal dans votre résidence principale !

Pour cela il suffit de nous faire une demande par courrier ou fax ou e-mail et nous préciser votre nom et votre adresse.

### SERVICE ANIMATION :

#### Une nouvelle animatrice à BETCHAT

Marie-Paule Rodriguez n'a pas souhaité renouveler son contrat d'animatrice du CLAE.